

Travail social

Concours d'entrée

Christine Bolou

Professeure de Lettres modernes, membre de jury

Marie-Christine Guillaumin

Chef de service éducatif AEMO, formatrice conseil

Fabiienne Sonzogni

Professeure de sciences médico-sociales

Monique Lorber

Professeure en centre de formation de travailleurs sociaux

Alice Billouet

Journaliste

Sous la direction de

Anne Ducastel



« Le photocopillage, c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le photocopillage menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. »

ISBN 978-2-216-12925-6 (Nouvelle édition)
ISBN 978-2-216-09274-1 (1^{re} édition)

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 - art. 40 et 41 et Code pénal - art. 425).

© Éditions Foucher, Malakoff 2015

Sommaire

Les professions du social.....	6
L'assistant de service social.....	10
L'éducateur spécialisé	14
L'éducateur de jeunes enfants.....	17
Le moniteur-éducateur.....	20

PARTIE 1

La culture générale

1 La culture générale, une culture personnelle.....	24
2 Construire sa propre culture générale	26
Sous-partie 1 – Mutations démographiques et socio-économiques	
3 Panorama démographique et socio-économique de la France.....	30
4 Le vieillissement de la population.....	37
5 Le bouleversement de la structure de l'emploi	44
6 Les transformations de la structure familiale.....	46
7 La croissance urbaine.....	49
Sous-partie 2 – Thèmes et débats sociaux	
8 L'aide humanitaire	54
9 Le bénévolat	56
10 Les conduites addictives.....	59
11 Les discriminations raciales.....	62
12 Les droits de l'homme	64
13 L'esclavage moderne.....	69
14 Fin de vie et euthanasie	72
15 Le handicap.....	74
16 L'immigration clandestine	78
17 L'insécurité.....	80
18 La maltraitance des enfants	83
19 La parité hommes-femmes	85
20 La pauvreté	88
21 Les sectes.....	92
Sous-partie 3 – Thèmes et débats socio-éducatifs et culturels	
22 Art et thérapie.....	96
23 Loisirs et pratiques culturelles	98
24 Les enjeux éducatifs	100
25 L'illettrisme.....	103
26 L'intégration sociale	105
27 Les jeunes et les conduites à risques	109
28 La médiation.....	112
29 Les modifications volontaires du corps	115

...

**PARTIE 1**

30	La parentalité.....	117
31	La violence audiovisuelle et les jeunes.....	119
32	Les violences scolaires.....	121
Sous-partie 4 – Réponses institutionnelles		
33	La prise en charge des risques sociaux	124
34	La protection sociale	125
35	Les prestations familiales.....	127
36	L'aide sociale et les minima sociaux	130
37	La garde des jeunes enfants.....	133
38	Le travail social.....	137

PARTIE 2**Les épreuves écrites d'admissibilité**

39	Pour chaque type d'écrit, une méthode.....	142
40	Pour tout type d'écrit, les mêmes exigences.....	144
Sous-partie 1 – Le résumé		
41	L'épreuve de résumé	146
42	Sujet exemple	148
43	Comprendre le texte	151
44	Travailler le texte.....	153
45	Rédiger le résumé	157
46	Les questions de compréhension.....	160
47	Sujet exemple corrigé	164
Sous-partie 2 – La synthèse		
48	L'épreuve de synthèse.....	166
49	Les enjeux d'une synthèse de documents.....	169
50	Sujet exemple – Concours EJE, 2010	170
51	Analyser le sujet et les consignes	175
52	Découvrir les textes	177
53	Dégager la problématique	179
54	Choisir la bonne stratégie	181
55	Analyser les documents.....	182
56	Élaborer le plan	187
57	Rédiger l'introduction	190
58	Rédiger la conclusion.....	193
59	Rédiger le développement	195
60	Sujet exemple corrigé	199
Sous-partie 3 – Le commentaire/analyse		
61	L'épreuve de commentaire/analyse.....	204
62	Sujet exemple – Concours ES, 2010	206
63	Repérer les genres, les registres et les types de texte	208
64	Répondre aux questions de vocabulaire	211
65	Commenter et donner un titre.....	214

PARTIE 2

66	Analyser l'argumentation du texte	216
67	Argumenter un point de vue	219
68	Sujet exemple corrigé	221
	Sous-partie 4 – La dissertation	
69	L'épreuve de dissertation/discussion	226
70	Lire et travailler le sujet.....	227
71	Rechercher les idées.....	231
72	Construire un plan.....	233
73	Introduire	237
74	Conclure	240
75	Rédiger le développement et se relire	242
76	Sujet corrigé.....	245

PARTIE 3

Les épreuves orales d'admission

77	Présentation des épreuves orales d'admission	250
78	Se familiariser avec les types d'épreuves	251
79	Présenter son parcours scolaire ou universitaire.....	258
80	Se projeter dans la formation.....	262
81	Témoigner d'une expérience professionnelle ou d'un stage	266
82	Défendre son point de vue sur une question d'actualité.....	271

PARTIE 4

Les annales corrigées

SUJET 1	Compréhension de texte-dissertation, Caen, 2015	276
SUJET 2	Synthèse-discussion, 2013	286
SUJET 3	Synthèse, 2010	296

PARTIE 5

Annexes

Mesures réglementaires et législatives par thèmes.....	325
Lexique (en ligne sur le site Foucher)	

LA CULTURE GÉNÉRALE, UNE CULTURE PERSONNELLE

L'ensemble des épreuves écrites et orales des concours d'entrée dans les centres de formation de travailleurs sociaux s'appuient implicitement sur la culture générale. Or les définitions de celle-ci sont multiples. De quelle culture générale s'agit-il en l'occurrence ?

1. Elle n'est pas une culture encyclopédique

Depuis la culture encyclopédique préconisée par Rabelais *via* Gargantua pour son fils-élève Pantagruel, jusqu'à la culture véhiculée aujourd'hui par certains jeux radiophoniques ou télévisés, il est une certaine conception de la culture générale qui hante encore nos esprits. Une culture qui serait une accumulation de savoirs dans de multiples domaines, aussi divers que le cinéma, la littérature, le sport, la musique, la peinture, la biologie, le monde du spectacle, etc. Est cultivé celui qui sait à la fois répondre, et sans hésitation, à « Quelle est la longueur du Mékong ? », « Qui jouait dans Jules et Jim ? », « Qui a gagné l'Open de tennis en 1998 ? contre qui ? », « Qu'est-ce qu'un lantana ? », etc.

Certes, il peut y avoir de l'agrément, voire une certaine fierté, à savoir tout cela, un aspect ludique pour l'explorer... mais au bout du compte, quel en est le sens ? Tous ces savoirs révèlent, chez celui qui en dispose, une grande capacité de mémorisation et de réaction lors du jeu ; mais les connaissances mobilisées restent morcelées et superficielles. Les concours d'entrée en formation en travail social ne sont pas des jeux télévisés !

2. Elle est une culture personnelle

La culture générale attendue lors des épreuves des concours est moins une accumulation de connaissances qu'une réflexion personnelle sur celles-ci. Il s'agit d'évaluer la compréhension que vous avez du monde contemporain, de la société qui nous environne. Or cette société se caractérise par des faits et des questions complexes dans lesquelles se croisent et s'entremêlent des aspects individuels et collectifs, sociaux, éducatifs, culturels et politiques notamment. Les faits et questions de société sont abordés dans cette partie « Culture générale » à travers des thèmes et des débats qui agitent le monde d'aujourd'hui. La connaissance de ceux-ci est la première condition de votre culture générale : en tant que futur travailleur social, vous devez connaître et comprendre la société dans laquelle vous allez travailler.

Paradoxalement, la culture générale évaluée lors des épreuves du concours est une culture personnelle, votre culture. C'est-à-dire la culture que vous vous êtes appropriée, dont vous avez organisé, hiérarchisé les éléments, dont vous avez fait « votre miel » comme le préconisait déjà Montaigne.

La culture générale attendue lors des épreuves du concours est donc la connaissance des faits, des thèmes, des débats et des questions de société, nourrie et éclairée par votre réflexion personnelle. Elle est à l'opposé de généralités (malgré son nom de culture « générale »), d'idées toutes faites, d'imprécisions, de simplifications et de jugements hâtifs. La culture personnelle s'efforce de mettre en lien les différents aspects d'une question (c'est ce qu'on appelle problématiser), d'approfondir celle-ci, sans jamais rien tenir pour acquis de façon définitive. La culture générale personnelle met en parallèle différents points de vue sur une même question, les confronte, met en perspective, s'interroge sur les enjeux. C'est ce travail de réflexion personnelle (dans « réflexion » le préfixe « re » signifie « un retour permanent sur ») qui est le moteur dynamique de la construction de sa propre culture.

Ainsi, à propos du chômage, nous entendons autour de nous des jugements précipités, définitifs, des idées réductrices du type : « le chômage, il y en a toujours eu, et il y en aura toujours » ou « les chômeurs, ils ne veulent pas travailler ! ». Une approche plus réfléchie, mieux informée, sans jugement sur la personne, précise que le chômeur est avant tout une personne, qui a une histoire, une famille, une culture, des capacités personnelles, une qualification professionnelle ou non, que cette personne vit dans une société donnée, la nôtre, dans une période de crise économique, dans une région où les débouchés professionnels se raréfient, etc. Certes, cette approche est plus complexe, plus subtile et elle demande du temps et de la prise de distance par rapport à la réalité. De plus, cette réflexion peut être remise en cause par de nouvelles mesures sociales, par une évolution du contexte économique.

3. Pourquoi cette culture générale ?

Vous pouvez légitimement vous interroger sur la signification de cette culture générale, mais personnelle, attendue lors des concours. Les centres de formation de travailleurs sociaux ont choisi de vous évaluer, lors des épreuves écrites et orales du concours, sur ce type de culture parce que justement vous êtes un futur travailleur social. Or une des conditions, un des préalables au travail social est un réel intérêt pour la « chose sociale », pour les questions de société. Le travail social implique une ouverture aux questions d'actualité, qu'elles soient sociales, éducatives ou culturelles. Intérêt pour les questions de société, ouverture au monde contemporain, autant de qualités d'esprit requises pour entrer en formation en travail social, pour participer activement à cette formation et enfin devenir un professionnel responsable... et en perpétuelle formation. Ces qualités sont exigées car elles assurent un garde-fou contre les préjugés, les idées toutes faites, incompatibles avec le travail social. Celui-ci en effet implique de la souplesse, des capacités d'adaptation, de remise en question personnelle, tant sur le plan théorique, abstrait, que sur le plan pratique et relationnel. Parce que la réalité sociale est en perpétuelle transformation, parce que le travailleur social est en relation avec des êtres humains vivants.

Vous l'avez compris, la culture générale est une qualité d'esprit où curiosité, esprit critique, doute, accueil, vigilance sont des qualités que les examinateurs souhaitent discerner chez vous en termes de capacités, de potentialité lors des épreuves du concours.

LES DISCRIMINATIONS RACIALES

La France est aujourd’hui un pays multiracial, multiculturel et multi-ethnique, riche des différences de la population qui la compose. Pourtant, les récents rapports de la Commission nationale consultative des droits de l’homme constatent une forte persistance des violences et menaces à caractère raciste et des discriminations.

1. Le racisme

Le racisme consiste à croire en un concept inventé, non pertinent et sans aucun fondement biologique selon lequel certaines personnes seraient supérieures à d’autres de par leur appartenance à une race particulière. Les personnes racistes définissent une race comme un groupe de personnes partageant une même ascendance, des caractéristiques physiques telles que la couleur de peau ou l’aspect des cheveux ; or la biologie n’a jamais identifié qu’une seule race : la race humaine. Cette fausse croyance induit des comportements abusifs ou agressifs, de méfiance ou de mépris envers les personnes ayant des caractéristiques physiques et culturelles différentes.

Le racisme est basé sur des préjugés ; le préjugé est une idée fondée sur un éventail d’émotions et de faits insuffisants, conduisant à un sentiment non favorable à l’égard d’un individu ou d’un groupe.

Des préjugés et du racisme découlent certains comportements et attitudes consistant à :

- catégoriser : étiqueter et diviser les personnes et les groupes à partir de généralisation hâtive ;
- stéréotyper : faire usage de jugements fondés sur des données insuffisantes et subjectives ;
- éviter : ne pas vouloir parler, rencontrer la personne ou le groupe ;
- parler négativement du groupe et au groupe (abus verbal) ;
- user de la violence physique ;
- discriminer : exclure, mésestimer, ne pas reconnaître à sa juste valeur ;
- éliminer : lynchage, homicide, génocide, purification ethnique.

Une forme récente de racisme appelée indifférenciation ethnique ou culturelle affirme que toutes les races et toutes les cultures sont égales, mais ne devraient pas se mêler, de manière à conserver leur spécificité.

Le racisme revêt donc diverses formes et entraîne différents degrés de comportements selon les pays et les époques. Ainsi lorsqu'il est légitimé par le pouvoir en place, le racisme dans son expression collective peut aboutir à l’extermination de groupes humains, de minorités.

2. La discrimination des jeunes issus de l’immigration

Phénomène nouveau depuis une dizaine d’années, les enfants ou les petits enfants des travailleurs immigrés arrivés en France après la guerre éprouvent les plus grandes difficultés à accéder au marché du travail, aux lieux de loisirs et de vacances ou à s’insérer dans la vie sociale et de voisinage.

Cette situation est d’autant plus paradoxale que ces jeunes sont pour la plupart nés en France, qu’ils y ont passé leur enfance, qu’ils ont en général acquis la nationalité française et qu’ils ont suivi les cursus éducatifs français.

De nombreuses recherches menant sur le suivi comparé des jeunes issus ou non de l’immigration ont montré l’importance des phénomènes d’exclusion que peuvent subir certaines populations en raison de leur origine.

La Commission nationale consultative des droits de l'homme et le Haut conseil à l'intégration ont par ailleurs alerté les pouvoirs publics sur la gravité et la complexité de ces phénomènes.

3. La politique d'intégration

Ces constats ont amené à construire, à côté d'une politique d'intégration nécessaire pour permettre aux étrangers arrivant en France de trouver leur place dans la vie sociale, un programme de lutte contre les discriminations raciales, visant à modifier le regard que porte la société sur ceux qui sont trop souvent écartés ou déclassés parce qu'ils paraissent différents.

Les principales actions de lutte contre les discriminations passent par :

- le renforcement de la législation antidiscriminatoire dans le domaine de l'emploi ;
- la sensibilisation et formation des acteurs privés et publics ;
- l'inscription de la lutte contre les discriminations raciales parmi les thèmes prioritaires de la politique de la ville ;
- le parrainage des jeunes issus de l'immigration par des bénévoles au niveau de l'emploi ;
- le Défenseur des droits qui remplace la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE). Il peut être saisi par toute personne qui s'estime victime de discriminations fondées sur le sexe, la race, la religion, l'âge, le handicap ou l'orientation sexuelle ; en matière de protection sociale, de santé, d'avantages, d'éducation, d'accès aux biens et aux services, d'accès à l'emploi, de rémunération, etc.

Décision symbolique, une proposition de loi supprimant le mot « race » de la législation a été adoptée le 16 mai 2013 par l'Assemblée nationale. La loi précise ainsi que « la République combat le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Elle ne reconnaît l'existence d'aucune prétendue race ». Une première étape avant la suppression du mot de la Constitution, promesse de François Hollande pendant la campagne présidentielle.

Questions de réflexion

→ « Le racisme compte parmi les mots “fourre-tout” dont le sens se plie aux divers usages qu'en font ses utilisateurs et c'est au pluriel que ce mot se décline. »
Commentez cette affirmation.

THÈMES ET DÉBATS SOCIO-ÉDUCATIFS ET CULTURELS

L'INTÉGRATION SOCIALE

L'homme est autant un être biologique qu'un être social. Pour s'intégrer à la société, il apprend par le processus de socialisation à vivre dans sa culture, à intégrer les valeurs et les normes des groupes auquel il appartient, à prendre conscience de l'existence d'une certaine hiérarchie : la stratification sociale, et à agir en fonction de ses rôles et statuts.

1. La socialisation

La socialisation est le processus par lequel un individu ou un groupe d'individus intérieurise les valeurs et les normes de la société à laquelle il appartient. L'individu fait ainsi l'apprentissage de la société et de ses règles.

La socialisation est particulièrement intense durant l'enfance (dans la famille, à l'école) mais elle se poursuit ensuite tout au long de l'existence (au travers des lectures, des loisirs, du milieu professionnel...). Ce processus permet à l'individu de s'intégrer, c'est-à-dire adapté à la société dont il est membre.

Le sociologue Émile Durkheim voyait dans l'adhésion à des valeurs communes transmises grâce à la socialisation la source de l'intégration des individus à la société. En effet, au niveau collectif, la socialisation est nécessaire à la régulation sociale, c'est-à-dire à la perpétuation de la société et à son bon fonctionnement quotidien. Elle permet ainsi de maintenir un climat de paix sociale.

Les institutions se maintiennent grâce au consensus, à l'ajustement entre les valeurs du groupe et celles des individus.

2. L'identité sociale

Les interactions entre l'individu et la société font l'objet de nombreuses recherches en psychologie sociale et en sociologie.

L'identité individuelle, le « soi », se construit progressivement par l'interaction avec autrui. L'identité est donc tout à la fois personnelle et sociale, dans une constante volonté d'intégration, mais aussi de différenciation et de singularisation. L'identité se construit dès l'enfance, par la prise de conscience d'être soi et unique (nom et prénom, sexe, qualités, défauts...) tout en s'identifiant aux autres (parents, groupes d'appartenance...) et en se différenciant.

3. La culture

La culture caractérise les traits propres à un groupe, à un mode de vie. Elle est constituée (dans son acception sociologique) des manières de penser, de sentir et d'agir propres à un groupe social.

La culture constitue un ensemble de symboles, d'éléments matériels, de références communes permettant de communiquer au sein d'une société ou de tout groupe social.

Pour certains sociologues, nos actions pourraient être produites par un certain conditionnement dicté par notre culture : il s'agit de la thèse dite du culturalisme qui s'est développée dans les années 1930. Dans ce courant de pensée, la culture vise à adapter l'individu à la société, et la société à l'environnement.

Il existe cependant, outre les différences culturelles qui constituent quant à elles un autre champ de recherche en sociologie et anthropologie, des caractères universels de nature et de culture propres à la nature humaine.

Au sein de toute société, des groupes sociaux minoritaires se distinguent par une sous-culture qui leur est propre : sous-culture des classes sociales (sous-

culture bourgeoise, ouvrière), des classes d'âges (sous-culture adolescente), des milieux géographiques (sous-culture rurale, urbaine...).

4. Les valeurs

Une valeur est une manière d'être ou d'agir des membres d'une collectivité.

Aucun groupe humain n'existe sans définir explicitement ou implicitement des valeurs, c'est-à-dire ce qui fait l'objet de l'adhésion collective, ce qui mérite d'être recherché (par exemple : justice, liberté, santé, travail, démocratie...).

Les valeurs se caractérisent par leur :

- polarité : elles déterminent ce qui est bien ou mal, vrai ou faux, juste ou injuste, beau ou laid ;
- hiérarchie : elles font partie d'un système qui organise idées et comportements (schématisé par une échelle de valeurs) ;
- relativité : elles se modifient au cours du temps, elles varient d'une société à l'autre, d'une catégorie sociale à une autre. Le changement social, technique ou économique, entraîne des bouleversements de valeurs.

5. Les normes

Le respect des valeurs est assuré par les normes, c'est-à-dire les règles que le groupe se donne, des modèles de conduite (dire bonjour, s'arrêter au feu rouge...) qui se réfèrent à des valeurs et qui sont sanctionnés socialement lorsqu'elles ne sont pas respectées (sanctions symboliques, judiciaires...).

À chaque valeur correspondent de multiples normes. Ainsi la valeur « démocratie » peut être maintenue grâce au respect par l'individu de normes telles que : élections, respect de la loi...

Un contrôle social, ensemble plus ou moins diffus de moyens institutionnels (justice, police) ou plus informels (souci de soi et des autres), permet d'assurer le respect des normes.

Ainsi on peut respecter les règles du Code de la route par crainte de l'accident ou par peur du gendarme et des sanctions.

Une société sans normes serait une société anomique (anomie : sans règle, du grec *nomos* : règle) qui pourrait déboucher sur un relâchement des conduites, une perte de solidarité entre ses membres.

Les périodes de crise économique, comme celles des « booms économiques », seraient des moments propices à ce dérèglement du système des valeurs collectives. L'origine d'une norme vient au départ d'un comportement d'une minorité d'individus, comportement qui n'est souvent pas toléré et parfois même sanctionné (exemple : les premières manifestations pour réclamer le droit de vote des femmes), puis ce comportement est adopté par un nombre de plus en plus important d'individus pour enfin entrer dans les mœurs, et il arrive un jour où l'on fait une règle ou une obligation qui s'impose à tous, soit par la morale, soit par la loi. L'origine d'une norme s'oublie d'ailleurs bien souvent.

6. L'adaptation aux normes

Malgré une pression sociale qui tend à l'uniformité, nombreux sont ceux qui ne souhaitent pas toujours partager les valeurs et normes communes. Il existe ainsi toute une typologie des modes d'adaptation aux normes.

Un individu peut ainsi adopter un comportement :

- conformiste : il adhère aux valeurs collectives et en respecte les normes, même si pour ce faire, ses désirs propres doivent rester insatisfaits ;
- ritualiste : il respecte scrupuleusement les normes sociales mais est indifférent aux valeurs. Une conduite ritualiste peut à l'extrême transformer un bureaucrate en criminel, s'il suit le règlement à la lettre (voir le comportement de certains fonctionnaires, sous le régime de Vichy, qui exécutèrent les ordres sans discuter) ;

- délinquant : il accepte souvent les buts mais utilise pour y arriver des moyens réprobés ; à l'exemple de certains délinquants qui, ne pouvant accéder à la réussite sociale dans la légalité (absence de diplôme, de formation...) emploient des moyens illégaux afin d'être conformes (dans le mode de consommation notamment) ;
- marginal : il adopte un comportement de retrait ou d'évasion. Symbole : Charlotte, vagabond humble et solitaire, qui poursuit son errance dans un monde dont il ne partage ni les valeurs, ni les usages ;
- rebelle : il refuse et conteste les normes en vigueur, à l'exemple des révolutionnaires qui agissent pour modifier valeurs et normes ;
- non conformiste : il s'accorde le droit de ne pas respecter certaines normes considérées comme non essentielles (ne pas suivre la mode vestimentaire, refuser de posséder un téléviseur...) ;
- innovant : il est souvent à l'origine de nouvelles normes.

7. Le groupe social

Un ensemble d'individus avec des caractéristiques communes, une interaction entre les membres et le sentiment d'appartenir à un même groupe constitue un groupe social, bien identifiable par le reste de la société.

Il s'agit :

- des groupes primaires : groupes restreints, stables, caractérisés par une vie commune, des relations affectives ou personnelles entre les membres (comme la famille, les communautés...) ;
- des groupes secondaires : groupes recouvrant une notion plus large, dans lesquels les individus sont motivés par un objectif déterminé et commun. Ils ne constituent qu'une petite partie de la vie des individus (groupes sportifs, de loisirs, politiques, scolaires...).

Les groupes dont l'individu fait partie sont les groupes dits d'appartenance, alors que les groupes dits de référence sont ceux auxquels l'individu emprunte des modèles et qui ont une valeur comparative. L'individu peut à travers ces groupes de référence s'évaluer par rapport à un autre groupe social que le sien.

Ainsi de nombreuses catégories sociales cherchent à reproduire les modes de vie et de consommation de groupes sociaux qu'ils considèrent comme plus privilégiés et comme des exemples à suivre (au niveau des loisirs, du mode de consommation...).

8. La stratification sociale

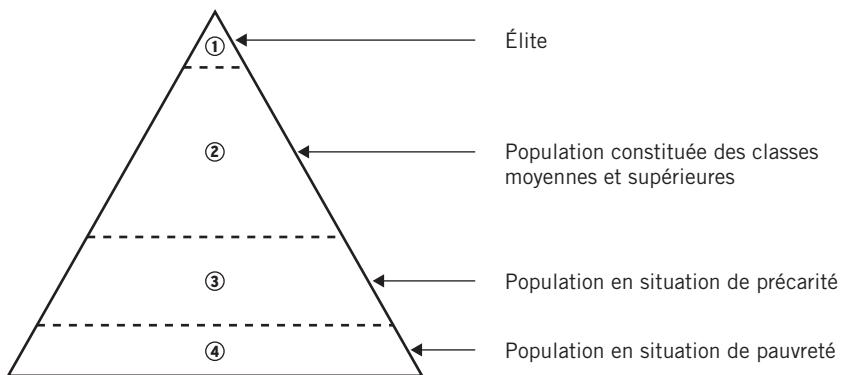
La stratification sociale est un système de statuts représentant des inégalités de :

- prestige : considération sociale ;
- pouvoir : capacité d'imposer sa volonté à autrui ;
- richesse : ressources matérielles, revenus, patrimoine.

La stratification est plus ou moins hermétique selon les sociétés. Les castes en Inde sont très hermétiques, avec une stratification exclusivement héréditaire.

Ces inégalités sont hiérarchisées et sont symbolisées au niveau du vocabulaire par les métaphores de l'échelle ou de la pyramide. Si au début du XX^e siècle on distinguait en France quatre grands groupes sociaux (bourgeoisie, classes moyennes, paysannerie, prolétariat), on peut aujourd'hui encore constater la coexistence de nombreux groupes sociaux inégalitaires.

Pyramide simplifiée de la société française



① Au sommet de la pyramide, l'élite : haute bourgeoisie, population minoritaire et stable en effectifs, composée d'environ 2 % de la population, dont les personnes redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune.

② La constellation dite centrale : vaste creuset constitué des classes moyennes et supérieures, disposant de sécurités (sécurités = stabilité de l'emploi, santé, réseau familial, patrimoine, bon niveau de couverture sociale...) plus ou moins nombreuses selon qu'elles se situent vers le haut ou le bas de la pyramide, et à forte mobilité sociale (forte représentation des plus de 35 ans).

Statisticiens et économistes utilisent quant à eux pour analyser la société française une nomenclature de l'INSEE, regroupant dans une grille 454 professions et catégories sociales, réparties en huit catégories selon des caractéristiques voisines (conditions de travail, formation, conditions de logement, mode de vie, moyens économiques et probabilité d'avoir des pratiques et des projets semblables).

③ La constellation dite populaire, constituée d'individus et de familles en situation de précarité plus ou moins importante : emplois précaires, peu de sécurités (sécurités = stabilité de l'emploi, santé, réseau familial, patrimoine, bon niveau de couverture sociale...) et composée essentiellement des moins de 35 ans (ne sont pas redevables de l'impôt sur le revenu) ;

④ À la base de la pyramide, les individus et les familles en situation de pauvreté et d'exclusion sociale : population estimée à environ 4 à 5 % de la population (critère de pauvreté monétaire) ;

9. Les statuts, rôles et attitudes

Le statut d'un individu est sa position par rapport aux autres membres de la société, en fonction de l'âge, du sexe, de l'activité professionnelle, de l'origine sociale, ethnique, géographique.

Un rôle est un ensemble de comportements associés à un statut. Exemple de rôles attachés aux statuts de l'exemple précédent : aime sortir, recevoir des amis (rôles associés au statut de jeune femme), veille à l'éducation de ses enfants (rôle associé au statut de mère), présente sa candidature aux élections municipales (rôle associé au statut de citoyenne) etc.

Nos réactions positives ou négatives face à un objet, à une personne ou à une idée constituent nos attitudes. Ces réactions émitives par rapport à un objet (cigarette, préservatif...), à des idées (avortement, peine de mort...), à des personnes (hommes politiques, toxicomanes, homosexuels, étrangers...) sont guidées par les représentations que nous nous en faisons. Aussi les émotions de rejet, mépris ou tendresse, sympathie qu'ils provoquent en nous nous conduisent à leur égard à des attitudes d'évitement, de conflit ou au contraire de rapprochement.

Ces attitudes sont le plus souvent fondées sur des préjugés, des croyances reçues des parents ou d'expériences antérieures, qu'une personne tient pour vraies, en dehors de tout fondement objectif.

Questions de réflexion

→ Les valeurs occidentales sont-elles universelles ?

La conclusion constitue le point d'orgue de la synthèse ; elle ne doit pas laisser un goût d'inachevé par manque de temps. C'est l'occasion de retracer une dernière fois le parcours choisi.

1 À quoi sert une conclusion ? ...

- Elle doit démontrer que vous avez cerné les enjeux du dossier et que l'angle d'attaque choisi pour en rapporter la substance vous a permis de ne rien laisser de côté. Le bilan est donc une synthèse de la synthèse...
- Elle reprend les éléments de réponse à la problématique apportés par le traitement du développement, tout en respectant le principe de neutralité qui a été maître pendant tout l'exercice. L'expression devra être claire et la pensée limpide. Le bilan n'est donc pas une accumulation des points que vous avez voulu traiter.
- Il est possible, mais pas obligatoire, de terminer avec une ouverture, comme pour une dissertation, c'est-à-dire de proposer un nouveau sujet de réflexion qui compléterait celui qui vient d'être mené.

2 À quoi une conclusion ressemble-t-elle ? ...

A. Sa longueur

On attend environ une dizaine de lignes pour cette clôture. Elle est le plus souvent présentée en un paragraphe unique, mais s'il y a une ouverture, on peut admettre deux paragraphes.

B. Sa construction

Dès l'élaboration du plan, la construction de la conclusion se met en place. Il est donc tout à fait possible de rédiger au brouillon l'introduction et la conclusion juste après avoir créé le plan détaillé et avant de rédiger le développement.

Ainsi, si des ajustements sont nécessaires en fonction de l'évolution de votre rédaction, vous pourrez ainsi corriger votre brouillon et cela vous laissera le temps de trouver une ouverture originale et fructueuse.

C. Le bilan

Il s'agit donc de la première partie de la conclusion ; il est court, environ 5-6 lignes, et il retrace clairement le cheminement suivi par le devoir.



Exemple : Sujet exemple

« La technicité qui envahit notre quotidien, jusque dans l'intimité de la conception, n'est pas sans incidence sur la transmission du patrimoine génétique. Lui qui évoluait au fil de sélections et d'améliorations naturelles s'opérant sur des millénaires, est soudain confronté à un besoin de contrôle, à une nécessité de perfection qui bouleversent les rythmes naturels. Les liens entre parents et enfants, s'ils passent à l'extrême par une marchandisation, ne peuvent qu'en être fortement perturbés. La loi se doit donc d'être très prudente dans les mesures qu'elle compte prendre et ne pas oublier la part de liberté nécessaire dans les liens à autrui, ou l'aptitude aux choix qui font toute la

spécificité de l'homme et ont gouverné jusqu'à présent son évolution. Les en priver pourrait modifier profondément cette donne. »

D. L'ouverture

Elle n'est pas obligatoire et on peut terminer son devoir uniquement par le bilan comme dans l'exemple ci-dessus. Néanmoins on peut aussi enrichir ce bilan – et c'est la tendance générale –par un nouveau sujet connexe qui relance à la fois l'intérêt du lecteur et permet de faire briller sa culture générale.



Exemple : Sujet exemple

Elle peut prendre plusieurs formes :

- renforcer la problématique du sujet en proposant un exemple illustratif : « La réflexion engagée dans corpus a déjà connu une illustration paroxystique dans le cinéma de science-fiction avec le film *Matrix* qui mettait en scène une humanité sous contrôle que des robots faisaient pousser dans des champs, hors de liens avec la réalité. » ;
- proposer une autre thèse pour contrebalancer l'effet du corpus : « Chaque avancée de la science connaît ses détracteurs, ses dubitatifs et oiseaux de mauvais augure. Les premiers chirurgiens qui ont pratiqué des autopsies ont ainsi été victimes d'anathèmes, or c'est justement eux qui ont fait progresser de façon fulgurante l'humanité dans son rapport à sa mortalité. » ;
- proposer un autre sujet sous forme de question et/ou de citation : « On a coutume de se plaindre de la lenteur du législateur. Les lois auraient toujours du retard sur les avancées technologiques, notamment en matière de bioéthique. Mais ne peut-on, au contraire, considérer que la loi est sage : avant d'être promulguée, elle a pris en compte l'évolution de la société ainsi que les conséquences et les éventuelles déviances engendrées par ledit progrès ? » ou « N'oubliions pas la pensée de Montesquieu qui écrit "Une chose n'est pas juste parce qu'elle est loi. Mais elle doit être loi parce qu'elle est juste." dans *L'Esprit des lois* ; celle-ci pourrait nous servir de guide dans ce débat ».

FICHE
75

Méthode Rédiger le développement et se relire

Après avoir rédigé l'introduction et la conclusion, vous êtes prêt pour aborder l'étape décisive de l'épreuve écrite : la rédaction de votre développement qui doit répondre à des critères de clarté et de cohérence. Rédigez immédiatement le développement au propre.

1 Présenter un développement clair et cohérent ...

- Tout le travail méthodique effectué vous sert de guide (vous savez où vous allez) et de garde-fou (pour vous éviter de sortir du sujet). Grâce au plan :
 - vous savez quelles idées vous allez développer dans chacune des parties ;
 - vous savez dans quel ordre vous allez les aborder.Grâce au plan détaillé, vous savez quels arguments et quels exemples vous allez employer pour développer ces idées. Lors de la rédaction du développement, ayez sans cesse à l'esprit le souci du lecteur-correcteur : l'accompagner dans la démarche qui vous est propre pour comprendre et traiter le sujet. Une présentation aérée de votre copie en facilite la lecture. Par un retrait par rapport à la marge de gauche, vous indiquez au lecteur que vous commencez un nouveau paragraphe et donc que vous passez à une nouvelle idée car : à chaque paragraphe doit correspondre une idée.
- De plus, pour signaler au lecteur que vous abordez une nouvelle partie, sautez une ligne entre chaque partie. Deux lignes séparent l'introduction de la première partie, et deux lignes séparent la dernière partie de la conclusion.
- Cette présentation aérée donne au lecteur une impression d'organisation, de clarté et de méthode qui le dispose favorablement à votre égard. La présentation de votre copie est une sorte de carte de visite : soignez-la, évitez les trop nombreuses ratures.

2 Rédiger un développement clair et cohérent ...

A. Un développement clair

Le critère de clarté concerne ici votre style, c'est-à-dire votre manière d'écrire :

- composez des phrases courtes : évitez les phrases « à rallonges », dans lesquelles les propositions subordonnées s'enchaînent ;
- utilisez un vocabulaire précis et appartenant à la langue écrite (et non pas orale) ;
- respectez les règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe : cela participe aussi à la clarté de votre écrit. La langue française et ses règles sont le code commun entre le lecteur et vous. C'est quand vous rédigez que vous devez écrire correctement en respectant ce code.

B. Un développement cohérent

- Le critère de cohérence concerne votre manière de relier les idées, de mener une explication, d'illustrer vos propos par des exemples. Ces trois aspects répondent à une logique que le lecteur doit comprendre sans effort. C'est à vous de lui donner les repères de cette logique.
- La langue française dispose de mots spécifiques qui assurent ces liens logiques : les connecteurs logiques. Ce sont des maillons qui garantissent les liens et la progression :

entre les idées et les faits ; d'une phrase à une autre phrase ; d'un paragraphe à un autre ; d'une partie de votre dissertation à une autre partie.

- Chaque connecteur a un sens propre ; son utilisation doit être pertinente. Pour le lecteur, il indique par exemple que vous allez introduire une nuance (cependant), une précision (c'est-à-dire), ou un renforcement (en outre). Voici récapitulés les principaux connecteurs logiques et leur signification (la liste n'est pas exhaustive) :

- **pour ordonner, hiérarchiser les idées, les faits** : Premièrement, d'abord, tout d'abord, en premier lieu... En outre, de plus, par ailleurs, d'une part... d'autre part... Enfin, finalement, en définitive, en conclusion, pour conclure...

- **pour développer une idée, préciser, illustrer** : C'est-à-dire, en effet, ainsi, par exemple, notamment, puis, certes, voire...

- **pour atténuer des idées** : Du moins, tout au moins, à tout le moins...

- **pour opposer des idées, des faits** : Mais, en revanche, alors que, tandis que, au contraire, bien que, néanmoins, cependant, toutefois, pourtant...

- **pour établir une relation de cause** : Parce que, à force de, en raison de, puisque, car, en effet, grâce à, vu que, dès lors que, faute de...

- **pour établir une relation de conséquence, une déduction** : Donc, aussi, en conséquence, si bien que, c'est pourquoi, de ce fait, de telle sorte que...

C. Un développement pertinent

Est pertinent le développement qui traite le sujet. Au moment de la rédaction le risque de vous éloigner, voire de sortir du sujet vous guette encore. Aussi, pour éviter cette dérive, à la fin de la rédaction de chaque paragraphe, arrêtez-vous de rédiger et demandez-vous : « ce que je viens d'écrire, est-ce bien au service de l'idée du paragraphe ? Cet exemple illustre-t-il cette idée ? Est-ce bien le sujet posé ? ».

3

S'impliquer dans le développement

...

- Le fait de s'impliquer dans une dissertation vous est peut-être étranger si vous venez d'un lycée ou d'une faculté : vous deviez éviter le « je » et énoncer vos idées par des formulations générales.

- Les épreuves pour entrer dans un centre de formation de travailleurs sociaux sont la première étape pour entrer dans le champ du travail social. Celui-ci, du point de vue professionnel, a une spécificité : l'implication. C'est le travailleur social qui mène une enquête, qui élaboré un projet d'accompagnement, qui émet un avis, etc. Cette capacité d'implication est évaluée dès l'épreuve écrite. À vous d'en témoigner, par exemple, par l'utilisation appropriée du « je ». Cependant n'en abusez pas. Sachez discerner le cas où vous utilisez « je » – pour rendre compte d'une expérience ou d'une observation personnelle – du cas où vous rapportez la pensée d'autrui ou évoquez un point de vue général tel que : « on peut souligner l'urgence des mesures à prendre ».

- De cette exigence d'implication découle la nécessité de bannir les idées toutes faites, les clichés du type : « on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve ».

- L'épreuve écrite vise à évaluer vos capacités de réflexion personnelle. Pour illustrer une idée, appuyez-vous sur des exemples. Ceux-ci peuvent être tirés de votre expérience personnelle, mais il ne s'agit pas de « raconter votre vie ». D'une expérience personnelle, ne retenez que les éléments significatifs qui éclairent l'idée.

- Les exemples peuvent aussi être tirés de votre culture personnelle, lectures, cinéma. Dans ces cas-là, ne vous contentez pas d'une évocation évasive du type : « comme nous le montre l'auteur dans son roman ou dans son film ». Il faut justement expliciter comment l'auteur le montre.

Relisez-vous pour avoir, une dernière fois, une vue d'ensemble sur votre travail, en vous efforçant de corriger les erreurs d'écriture. La forme, c'est-à-dire le respect des règles du code de la langue française (orthographe, grammaire, syntaxe), est un critère que le lecteur-correcteur prend en compte pour évaluer votre écrit.

▶ Comment vous relire ?

- La relecture est une lecture active, par laquelle il ne suffit pas de balayer votre copie du regard. La lecture active se fixe des objectifs de lecture.
- Ainsi relisez-vous pour corriger les éventuelles erreurs d'orthographe (lettres doubles...), erreurs d'accords (adjectifs, verbes) qui vous ont échappé lors de la rédaction. Car c'est au moment d'écrire que vous devez écrire juste.
- Ménagez-vous dix minutes avant la fin de l'épreuve pour cette relecture ; il serait dommage de vous faire sanctionner pour des erreurs d'inattention.

Les erreurs les plus courantes

- Vous trouverez ci-dessous quelques rappels pour vous éviter des erreurs trop fréquemment rencontrées dans des copies de concours :
 - cela (sans accent) ;
 - étymologie (sans h) ;
 - le développement (un l, deux p) ;
 - l'accueil (u après les cc) ;
 - parmi (sans s) ;
 - l'intérêt, mais intéressé ;
 - la langue, mais le langage ;
 - l'agression, mais aggraver ;
 - voire = et même (utilisez soit l'un soit l'autre, puisqu'ils signifient la même chose. « Voir même » est un pléonasme) ;
 - quand = lorsque ;
 - quant à lui = en ce qui le concerne ;
 - qu'en = ce n'est qu'en écoutant que vous comprendrez ;
 - pallier = pallier quelque chose (les carences, les manques). C'est un verbe transitif direct : il introduit un complément d'objet direct sans préposition ;
 - compréhensif : se dit de la personne qui a la faculté de comprendre (exemple : Son père a été compréhensif envers lui) ;
 - compréhensible : se dit des choses dont on saisit le sens (exemple : Ce texte est compréhensible par tous) ;
 - chaque, chacun : toujours suivi du singulier (exemple : chacun d'entre eux pense la même chose) ;
 - je conclurai (verbe conclure) : première personne du futur, jamais de « s ». • La conjugaison des verbes suivants mérite d'être revue avant les épreuves :
 - acquérir ;
 - courir ;
 - asseoir ;
 - faire ;
 - conclure ;
 - pouvoir ;
 - convaincre ;
 - résoudre...